

## Valorisation de la filière administrative

### Relevé de conclusions de la réunion du 26 mai 2014

#### Etaient présents :

- **Sud** : Fabienne Bernard, **Snac-Fsu** : Patricia Fleury, **Cgt** : Valérie Renault, Alain Culpin, **Cftc** : Chantal Thomas, Pascal Le Flanchec, **Snsc-Unsa** : Irène Lemarié, Catherine Le Scanff ;
- Christophe Castell (sous-directeur SRH2), Jean-Pierre Ganier et Xavier Trautmann (DGPat), Jean-Christophe Bonnissent (SRH2/DRMF), Florence Quiqueré et Julien Rigaber (SRH1A), Dominique Foray (SRH1AT), Serge Calligaris et Sébastien Duflos (DGMic), Marine Thyss et Céline Daniel (SRH2/SDS).

#### Ordre du jour :

Cette cinquième réunion programmée dans le cadre du chantier "valorisation de la filière administrative" avait pour ordre du jour : la promotion de B en A, l'application de la disposition transitoire du décret Cigem : mise en oeuvre de l'article 39 du décret n°2011-1317, une fiche technique explicative a été adressée en amont de la réunion.

Le dispositif complet a été présenté et les précisions nécessaires apportées pour l'ensemble des corps.

#### Il est convenu ce qui suit :

- les organisations syndicales sont d'accord pour mettre en oeuvre la disposition transitoire du Cigem des attachés qui permettra la nomination au choix de 9 SA par an dans le corps des attachés pendant 4 ans, soit 39 au total en incluant les "rompus".

Elles valident la proposition de nommer sur liste d'aptitude au titre des 2 premières années, puis au vu du bilan de ces promotions (populations, métiers) la question du panachage entre examen professionnel et liste d'aptitude sera à nouveau posée pour les 2 dernières années.

- le SRH adresse aux organisations syndicales la note de la DGAFP qui détermine la population à prendre dans "l'assiette" pour les avancements de grade.
- à la rentrée, des réunions thématiques porteront sur l'amélioration de la carrière des agents de la filière administrative (fluidité et parcours professionnel, lisibilité). L'analyse réalisée dans le cadre de la mise en oeuvre du GRAF des attachés (parcours/postes, ancienneté) pourra servir de point de départ pour constater la carrière des attachés au Mcc et proposer une "carrière-cible". Ce travail pourra ensuite être réalisé pour les autres corps de la filière administrative.

Dans ce cadre pourront être abordées les modalités en gestion à envisager pour aider la mobilité, la reconnaissance des acquis de l'expérience (reconnaître la spécialisation des agents relevant de ces corps très polyvalents).

- dans la suite de la réunion du 26 mai, il sera adressé aux organisations syndicales les données suivantes :
  - bilan repyramidage 2007-2011 des attachés : âge, sexe, affectation, domaines d'activité des SA promus via examen professionnel et liste d'aptitude
  - mesure Cigem : précisions sur les secrétaires administratifs (SA) concernés : nombre des éligibles (2 viviers : examen/liste), sexe, âge, ancienneté dans l'échelon/le grade, affectation
  - pyramides de la filière administrative : incluant les agents contractuels et la projection des entrées dans les corps via les recrutements réservés Sauvadet, précisant les départs prévisibles à la retraite,  
une pyramide cible (par catégorie et pour chaque corps) de la filière pourra être déterminée en fonction de ces compléments d'information. Elle conduira à une réunion consacrée aux taux promus-promouvables de la filière.
  - Parmi les thèmes à aborder à partir de la rentrée : régimes indemnitaires de la filière administrative, recrutements : concours et examens professionnels (tous les corps ?)